

FICHE SYNTHÈSE

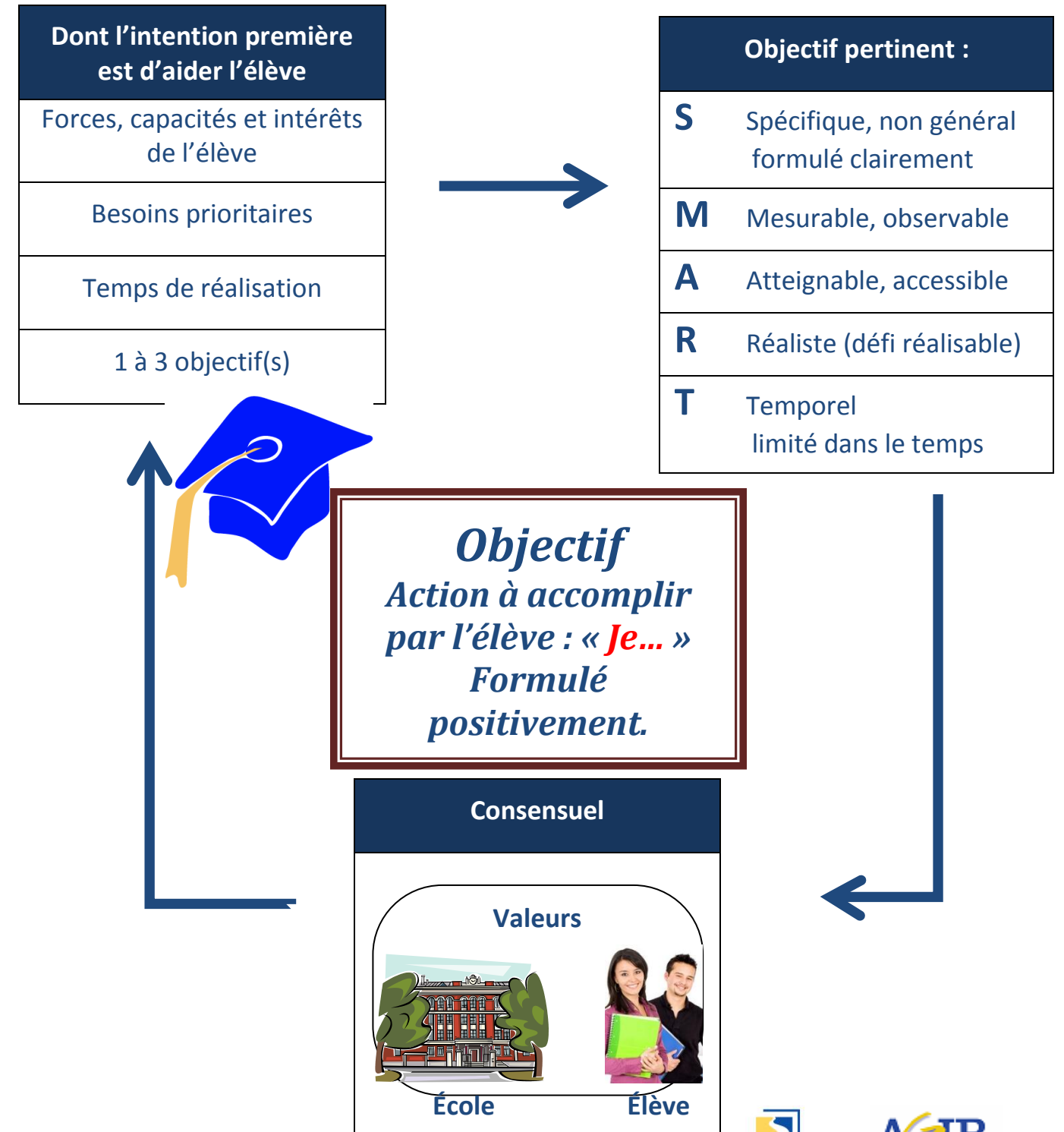
Définitions des termes utilisés

INTENTION	Clarifier notre intention d'intervention en répondant à: « Amener l'élève à... » Avoir en tête ce que nous désirons que l'élève développe. L'intention n'est pas écrite dans le PI, mais elle se traduit par l'objectif qui est l'actualisation de l'intention par l'action de l'élève.	OBJECTIF	Puisque l'objectif s'adresse à l'élève, il doit correspondre à une <u>action qui sera accomplie par l'élève</u> : formulé au « JE ». Il doit être présenté sous la forme <u>positive</u> , favorisant l'actualisation de l'intention et non comme un comportement à proscrire.
Forces, capacités et intérêts de l'élève	L'objectif doit absolument tenir compte des forces et des capacités et intérêts de l'élève. En lien avec le potentiel et les goûts de l'élève, cela permet la mise en application et la progression de l'objectif.	PERTINENT	Afin d'être pertinent, l'objectif doit être SMART
Besoins prioritaires	Puisqu'on ne peut intervenir à tous les niveaux, il est essentiel d'établir ce qui est prioritaire au développement de l'élève et d'élaborer les objectifs à partir de ses besoins.	Spécifique	Non général, l'objectif s'adresse à un aspect circonscrit. Rédigé dans un vocabulaire clair.
Temps de réalisation	Lors de la formulation d'un objectif, il est important de tenir compte du temps prévu pour le suivi et la révision en fonction des caractéristiques de l'élève (programme, profil, plan de vie, capacités, difficultés, etc.) Donc, ce sont les particularités de l'élève qui permettent de juger de la faisabilité dans le temps.	Mesurable	En fonction des critères de réussite qui seront déterminés. Le critère de réussite permet de quantifier ou de qualifier l'objectif. Le critère peut indiquer la précision, la qualité ou la rapidité du travail attendu. Il s'agit du seuil minimal à partir duquel on considère qu'un objectif est atteint. <ul style="list-style-type: none"> • Unité de temps (5 minutes) • Pourcentage (70 %) • Proportion (3 sur 5) • Quantité (5 ou moins) • Par des adverbes (correctement, facilement, etc.)
Nombre d'objectifs	Un maximum de trois objectifs représente un défi suffisant pour l'élève. Faire vivre des réussites par la théorie « des petits pas »!	Atteignable	L'objectif vise l'amélioration de l'élève tout en pouvant être atteint. Accessible à l'élève selon ses capacités et ses intérêts.
		Réaliste	Puisqu'il s'agit d'une action à entreprendre par l'élève, il est essentiel que l'objectif soit formulé de façon à ce que celui-ci en comprenne le sens. Représente un défi réalisable.
		Temporel	Limité dans le temps. Accomplissement dans une période de temps donnée.

CONSENSUEL	L'ensemble des objectifs retenus au plan d'intervention doivent faire l'objet d'un consensus.
Valeurs	Les objectifs doivent tenir compte des valeurs de l'élève ou de sa famille tout en respectant le cadre défini ainsi que les valeurs de l'école.

FICHE SYNTHÈSE

Rédaction du Plan d'intervention (PI)



FICHE SYNTHÈSE PLAN D'INTERVENTION

Phase 1

COLLECTE ET ANALYSE DE L'INFORMATION

- Prendre connaissance des dossiers antérieurs de l'élève
- Analyser les travaux récents de l'élève
- Mettre à contribution l'élève, les parents, le personnel de l'école et les autres personnes concernées, s'il y a lieu
- Faire des évaluations lorsque c'est nécessaire
- Analyser l'efficacité des interventions mises en place, notamment quant à la différenciation pédagogique
- Analyser et interpréter l'ensemble des informations relatives à la situation de l'élève

PLANIFICATION DES INTERVENTIONS

- Mettre en commun l'information relative à la situation de l'élève (ses forces, ses difficultés, etc.)
- Faire consensus sur les besoins prioritaires de l'élève
- Définir les objectifs
- Déterminer les moyens : stratégies, ressources, calendrier
- Consigner l'information

Phase 2

Rencontre de Plan d'Intervention avec tous les acteurs : élève, parents (si pertinent), intervenants scolaires et sociaux (si impliqués dans le dossier).
Déterminer la personne responsable de ce PI.

Intention d'intervention claire « Amener l'élève à... »

Objectif actualise l'intention par l'action de l'élève: formulé au « JE » et **positif**

1 à 3 objectifs **SMART** avec critère de réussite

Consensus (capacités, besoins, objectif...)

Respect des valeurs

Guide d'accompagnement du plan d'intervention (pour les moyens)

SPA

RÉVISION DU PLAN D'INTERVENTION

Réviser et évaluer le plan d'intervention afin de maintenir ou de modifier certains éléments ou l'ensemble des éléments en fonction de la situation, en y associant l'élève et ses parents

RÉALISATION DES INTERVENTIONS

- Informer l'ensemble des personnes concernées
- Mettre en œuvre et assurer le suivi des moyens retenus
- Évaluer, de façon continue, les progrès de l'élève
- Ajuster les interventions en fonction de l'évolution de l'élève et de la situation
- Maintenir la communication avec les parents

Phase 3

La personne responsable s'assure que tous les intervenants (enseignants de l'élève) ont pris connaissance et appliquent le PI.

Évaluation des moyens et des interventions, observations, ajustements

Phase 4

Rencontre de bilan (révision ou fermeture)

Planifier les transitions

SPA

Mémo « Besoins Particuliers »
TOSCA
net
SPA